

chef de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat. En tant que partenaires à même de faciliter l'action, les gouvernements devraient nouer et renforcer des partenariats dynamiques avec les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les groupes vulnérables et les groupes défavorisés, la population autochtone et les communautés, les autorités locales, le secteur privé et les organisations non gouvernementales de chaque pays ». . 213

La ville inclusive

Depuis Habitat II, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), l'institution des Nations Unies chargée de la gestion des établissements humains, s'emploie, avec les partenaires du Programme pour l'habitat, à déterminer les moyens les plus efficaces pour mettre en œuvre le Programme. Fort de l'expérience acquise depuis sa création en 1978, Habitat a considérablement modifié ses méthodes de travail relatives au développement des établissements humains. Le double objectif d'Habitat est de veiller à ce que les villes soient inclusives et à ce que les besoins en logement des pauvres des villes figurent au rang des priorités.

Aujourd'hui, les méthodes ont changé. On ne croit plus que les gouvernements centraux régleront le problème du logement des pauvres. Le modèle traditionnel de l'Etat providence cède le pas aux partenariats et aux associations. Dans son engagement à encourager « la facilitation et la participation », le Programme pour l'habitat affirme aussi son soutien aux objectifs visant à « promouvoir la décentralisation au profit d'autorités locales démocratiques et cherchant à renforcer leurs capacités financières et institutionnelles, tout en veillant à ce qu'elles agissent de manière transparente, juste et efficace, en respectant l'obligation redditionnelle, dans la

gouvernance des villes et des agglomérations urbaines. » Au moyen de partenariats avec la société civile, les gouvernements sont encouragés à créer un environnement favorable au développement de villes inclusives. En vue de renforcer la participation active des citoyens dans les affaires quotidiennes de leurs villes et de leurs cités, Habitat a lancé deux campagnes mondiales pour la bonne gouvernance urbaine et la sécurité d'occupation.

La Campagne mondiale pour une bonne gouvernance urbaine

Cette campagne présente la « ville inclusive » comme un endroit où chacun, y compris les pauvres, a la possibilité de participer de façon productive et positive aux opportunités que les villes peuvent offrir. Elle s'articule autour du principe selon lequel, au delà de la justice sociale, la ville inclusive est également bénéfique à la croissance et à la durabilité du développement urbain. L'intégration sociale est présentée comme un enjeu important de la gouvernance municipale : elle est juste, démocratique, productive et s'applique également aux villes du Nord et du Sud. Alors que la mondialisation se poursuit et que la diversité va prendre de l'importance et non en perdre, une gouvernance réussie de la diversité fera la distinction entre les villes les plus accomplies et créatives et les autres.

En vue de garantir l'engagement international
lu

garantisse les droits des autorités locales face au gouvernement central. S'il était accepté par l'Assemblée générale, un tel mécanisme serait consigné dans la Charte mondiale pour l'autonomie locale. Dans le même temps, grâce à une « déclaration sur les normes », la campagne traitera de la responsabilité des autorités locales dans l'exercice de leurs fonctions. Ces normes, comprenant des exigences de transparence et de responsabilité, ont été définies pour aider les villes à établir une bonne gouvernance.

La Campagne mondiale pour la sécurité d'occupation

Les villes ne parviendront pas à devenir plus inclusives ou plus durables tant que les pauvres n'auront pas accès à des logements convenables ou aux services essentiels. Des centaines de millions de pauvres, répartis dans de nombreuses villes du monde, ne comptent pour aucune mesure dans la planification des services essentiels comme l'eau, l'évacuation des eaux usées, le ramassage des déchets ménagers. Sans terre et sans autre destination possible, les pauvres des villes sont obligés de squatter, de vivre dans la rue, de faire avec rien. Au lieu de s'enrichir de l'énergie et des stratégies de survie des pauvres, les gouvernements ne leur reconnaissent aucun droit sur la ville.

L'objectif principal de la Campagne pour la sécurité d'occupation est de se faire la voix de ceux qui vivent dans les quartiers délabrés et les taudis. La campagne rejette les évictions forcées et affirme le droit à un logement convenable pour tous, particulièrement les femmes. Elle propose diverses options de tenure facilement applicables à tous les foyers et qui peuvent être soutenues par des dispositions législatives, traitant de la propriété de l'habitation et des arrangements locatifs, de l'individu et de la collectivité, ainsi

que de la tenure publique, privée ou mixte. Il est apparu que le plus important est d'assurer la sécurité d'occupation et sa garantie sur le long terme. A l'échelle de la planète, il a été démontré que la sécurité d'occupation est l'un des catalyseurs les plus importants de la stabilité des communautés, nécessaire pour permettre aux villes d'attirer les investissements privés et commerciaux qui, en retour, facilitent l'accès aux services et améliorent les conditions de vie des pauvres.

De la rhétorique à la réalité

Le plus difficile est de passer des mots aux actes. A cette fin, les campagnes s'appuient fortement sur la collaboration avec les partenaires du Programme pour l'habitat. A travers le monde, Habitat travaille avec les gouvernements, les autorités locales, les organisations non gouvernementales et les communautés locales pour intégrer leurs efforts au sein d'une campagne ciblée.

A Abuja, au Nigéria, le 10 avril 2001, Son Excellence, le président Olusegun Obasanjo, a présidé au lancement de la Campagne mondiale pour une bonne gouvernance urbaine. Après des années de pouvoir centralisé et autocratique sous divers régimes militaires, le gouvernement fédéral du Nigéria cherche à renforcer les gouvernements des 36 Etats du pays et des 774 collectivités locales en leur accordant une plus grande autonomie politique et fiscale. Le Président a chargé son gouvernement de réaliser les objectifs et les normes d'une bonne gouvernance urbaine, y compris en veillant à l'application des lois visant à protéger la population des évictions forcées illégales.

A Durban, en Afrique du Sud, le 1^{er} octobre 2000, plus de 7 000 occupants d'un quartier insalubre, dont 70 % de femmes, se sont

rassemblés à l'occasion du lancement de la Campagne pour la sécurité d'occupation en Afrique du Sud. Cet événement avait été organisé par South African Homeless People's Federation, avec le soutien du People's Dialogue for Land and Shelter, du Conseil métropolitain de Durban, du gouvernement provincial du KwaZulu-Natal, du Ministère du logement et du CNUEH (Habitat). Dans un discours-programme représentant bien l'esprit de la campagne, la Ministre sud-africaine du Logement, Mme Sankie Mthembu-Mahanyele, a reconnu que c'est le « partenariat formé entre le gouvernement et la population » qui a permis à l'Afrique du Sud de s'engager vers une politique équitable du logement. La South African Homeless People's Federation est une organisation nationale de pauvres urbains qui a été fondée en 1990 pour élaborer des solutions aux problèmes des mal logés et des sans terre.

A Mumbai (Bombay), en Inde, le 17 juillet 2000, plus de 3 000 membres de la Indian National Slum Dwellers Federation, accompagnés par des fonctionnaires de la Municipalité de Mumbai, du gouvernement du Maharashtra et du Gouvernement indien, ont participé au lancement de la Campagne pour la sécurité d'occupation. A cette occasion, le principal Ministre du gouvernement du Maharashtra, l'Honorable Shri Vilasrao Deshmukh, a fait part du plan suivi par le Maharashtra en vue d'introduire la législation garantissant la sécurité de l'occupation aux pauvres de Mumbai, enregistrés avant le 1^{er} janvier 1995. Tous les occupants remplissant cette condition seraient reconnus légalement et bénéficieraient en conséquence de la protection de la loi contre les évictions forcées et toutes autres procédures illégales. Le Ministre d'Etat pour le développement urbain et l'élimination de la pauvreté, Shri Bandaru Dattatreya, a exposé les principaux points de la ligne d'action nationale indienne en matière de logement pour 1998. Il a ajouté qu'« un fonds national de protection serait établi en vue de financer à faible coût des projets

visant à combler les besoins en logement des pauvres et les entreprises y participant bénéficieraient de remises d'impôts ».

Le travail d'Habitat a été relayé par d'autres institutions des Nations Unies. Ainsi l'année dernière, la Cd7s.ieion dus dojis de la11.9('ah7s.e]TJT*[(des m)29.7

Afin de soutenir l'élaboration de normes, Habitat mène diverses opérations visant à assister les autorités locales qui cherchent à améliorer la gestion du logement et les prestations de services. Par exemple, en 1999, le CNUEH (Habitat) et la Banque mondiale ont lancé l'initiative Cities Alliance, regroupant plusieurs donateurs agissant pour améliorer les conditions de vie des pauvres des villes et la viabilité socioéconomique et environnementales des villes. Cities Alliance s'articule autour de deux éléments : les stratégies de développement de la ville et l'amélioration de l'habitat des populations à faible revenus.

Le Programme aide les gouvernements nationaux et locaux, ainsi que les communautés, à mettre en œuvre les programmes de reconstruction et de réhabilitation à la suite d'une catastrophe, notamment en ce qui concerne le logement, l'infrastructure et le relogement. Le Programme traite également de la

